

Avis Technique 14/08-1320*04 Ext

Extension de l'Avis Technique 14/08-1320

Capteur solaire à circulation hydraulique en pose indépendante

Capteur solaire
Solar collector
Sonnenkollektor

CSP 2600

Ne peuvent se prévaloir du présent Avis Technique que les productions certifiées, marque CSTBat, dont la liste à jour est consultable sur Internet à l'adresse :

www.certita.fr

Titulaire : Wagner & Co Solartechnik GmbH
Zimmermannstrasse 12
DE – 35091 Cölbe/Marburg

Tél. : +49 (0) 64218007-0
Fax : +49 (0) 64218007-22
E-mail : info@wagner-solar.com
Internet : www.wagner-solar.com

Distributeur : FRISQUET S.A.
20 Rue Branly
ZI Beauval
F 77109 MEAUX Cedex

Tél. : +33 (1) 60.09.91.00
Fax : +33 (1) 60.25.38.50
Internet : www.frisquet.fr

Commission chargée de formuler des Avis Techniques et Documents Techniques d'Application

(arrêté du 21 mars 2012)

Groupe Spécialisé n° 14

Installations de Génie Climatique et Installations Sanitaires

Vu pour enregistrement le 16 décembre 2013



Secrétariat de la commission des Avis Techniques
CSTB, 84, avenue Jean Jaurès, Champs sur Marne FR-77447 Marne la Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 68 82 82 - Fax : 01 60 05 70 37 - Internet : www.cstb.fr

Le Groupe Spécialisé n° 14 "Installations de Génie Climatique et Installations Sanitaires" de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques a examiné, le 15 octobre 2013, la demande présentée par la société WAGNER & CO, bénéficiaire de l'Avis Technique 14/08-1320 relatif aux capteurs solaires «EURO C20 AR», de voir étendre cet Avis Technique aux mêmes équipements distribués par la société FRISQUET S.A sous la dénomination commerciale « CSP2600 ». Cet Avis ne vaut que pour les fabrications bénéficiant d'un Certificat CSTBat attaché à l'Avis.

Compte tenu :

- de l'engagement de la société WAGNER & CO de ne fournir à la société FRISQUET S.A, en vue de la commercialisation sous la dénomination « CSP2600 » que les équipements respectivement « EURO C20 AR» qu'elle fabrique,
- de l'engagement de la société FRISQUET S.A de ne distribuer, sous la dénomination « CSP2600 », que les équipements respectivement « EURO C20 AR» que fabrique et lui fournit la société WAGNER & CO,
- de l'engagement de la société FRISQUET S.A de s'assurer que l'installation des capteurs et le service après-vente sont pris en charge par des installateurs avertis des particularités du procédé et ayant reçu une formation à ces techniques de pose auprès des sociétés FRISQUET S.A et/ou WAGNER & CO,

le Groupe Spécialisé n° 14 formule, concernant les équipements « CSP2600 » distribués par la société FRISQUET S.A, le même Avis Technique que celui formulé sous le n° 14/08-1320 aux mêmes conditions et pour la même durée.

Les noms des différents capteurs deviennent :

Avis Technique 14/08-1320	Présente extension commerciale
EURO C20 AR	CSP2600

Les autres références de l'Avis Technique 14/08-1320 ne sont pas distribuées par le titulaire de l'extension.

Cet Avis Technique sera rendu caduc par simple dénonciation de l'une des parties.

Pour le Groupe Spécialisé n° 14
Le Président
Alain FILLOUX